

Renvoi aux comités de Sûreté générale et de Marine de deux états des fonctionnaires publics épurés, envoyés par la société révolutionnaire de Rochefort (?), lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794)

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi aux comités de Sûreté générale et de Marine de deux états des fonctionnaires publics épurés, envoyés par la société révolutionnaire de Rochefort (?), lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 9;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1994\\_num\\_98\\_1\\_16407\\_t1\\_0009\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16407_t1_0009_0000_2)

Fichier pdf généré le 07/10/2019

# ARCHIVES PARLEMENTAIRES

---

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

### CONVENTION NATIONALE

---

Séance du 3 vendémiaire an III

(mercredi 24 septembre 1794)

---

Présidence d'André DUMONT

1

La séance est ouverte à onze heures et demie par la lecture des lettres, adresses et pétitions dont l'extrait suit :

La société révolutionnaire de Rochefort (?) transmet à la Convention nationale deux états contenant les noms des fonctionnaires publics épurés conformément à l'invitation qu'elle dit lui avoir été faite par la Convention. Elle désire que ce travail puisse être utile à la chose publique.

Renvoyé aux comités de Sûreté générale et de Marine (1).

2

La société populaire de Vaise, près Commune-Affranchie [Rhône], félicite la Convention nationale sur l'énergie qu'elle a déployée dans les journées des 9 et 10 Thermidor, l'invite à demeurer à son poste, à ne point relâcher les ressorts du gouvernement révolutionnaire, à ne point user de clémence envers les conspirateurs.

Elle veut que la représentation nationale soit respectée comme le peuple dont elle fait le bonheur.

Elle donne l'état des dons faits à la patrie par des citoyens de Vaise, et qui consistent en 43 paires de bas, 14 chapeaux, 141 draps, 222 chemises, 26 culottes, 2 manteaux, 29 vestes, 3 paires de bottes, 33 paires de guêtres, 19 traversins, 4 bois de lit, 53 matelas, 25 couvertures, 23 paires de souliers, 8 bonnets, 80 habits, 25 L en numéraire, 2 973 L en assignats et 187 marcs d'argenterie. Cette commune a offert en outre à la patrie un cavalier monté et équipé, qui a volé aux frontières.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Marchés (2).

3

Les administrateurs du district d'Avranches [Manche] expriment avec force leur attachement à la République et à la représentation nationale : ils ne sont point

(1) P.-V., XLVI, 43.

(2) P.-V., XLVI, 43-44. *Bull.*, 7 vend. (suppl.); *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *C. Eg.*, n° 773.